



Club des ornithologues de la région de L'Amiante

C.P. 533 Thetford Mines, Q.C. G6G 5T6

<http://pages.globetrotter.net/cora3000>

Objet : Implantation des parcs éoliens sur le territoire du CORA

Le club des ornithologues de la région de L'Amiante « CORA » est un organisme sans but lucratif qui possède une charte depuis le 27 mars 1995. Le club fait parti du Regroupement Québec Oiseaux (RQO), organisme provincial qui regroupe et représente les organismes d'ornithologues amateurs de la province.

Les objectifs du CORA sont de promouvoir le développement du loisir ornithologique dans la région de L'Amiante et de ses environs, de diffuser de l'information au sujet des oiseaux et de leur environnement, de jouer un rôle de sensibilisation et d'éducation concernant la protection et la conservation de la nature et en particulier de la faune ailée, de mettre en valeur les ressources régionales et les sites naturels, de favoriser la recherche et l'étude ornithologique dans la région de L'Amiante et ses environs et de ne favoriser aucune espèce vivante au détriment des autres.

Le territoire du CORA a une superficie de 3000 Km². Il s'étend sur trois régions administratives et couvre l'ensemble de plus ou moins 28 municipalités qui elles sont réparties sur trois MRC. Situé entre 300 et 700 mètres d'altitude, le territoire est à la source de deux cours d'eau importants. La rivière Bécancour avec ses affluents, les rivières au Pin et Palmer, ses lacs et étangs constitue un milieu naturel très diversifié et la rivière St-François avec ses deux lacs d'envergure sont les joyaux de notre patrimoine naturel.

Les deux projets d'implantation d'éoliennes sur notre territoire nous préoccupent et nous inquiètent beaucoup. À l'ouest de notre territoire, 50 éoliennes seraient implantées dans le projet de la MRC de l'Érable, et au nord, 78 dans le projet du parc éolien des Moulins.

Ces deux projets encadrent un territoire que nous considérons comme un trésor naturel : la rivière Bécancour avec l'Étang Stater et le Lac à la Truite. Dans cet écosystème particulier, nous retrouvons une concentration importante de Pygargue à tête blanche.

Le Pygargue à tête blanche a le statut d'espèce vulnérable au Québec. Sa présence sur notre territoire est quelque chose d'exceptionnel. Jusqu'à douze individus fréquentent ce territoire. Les Pygargues à tête blanche sont présents toute l'année, et, cette année, nous avons eu une tentative de nidification à l'Étang Stater qui, malheureusement a échoué.

Le domaine de chasse du Pygargue à tête blanche a une étendue difficile à déterminer et peut varier beaucoup, d'un minimum de 10 à 15 Km² à plus de 64 Km². La superficie des territoires de nidification serait de 1 à 3 Km².

Comment ne pas être inquiets pour ces magnifiques oiseaux qui vont se retrouver au centre de cette « forêt » d'éoliennes!

Que va engendrer la destruction d'habitats lors de la construction des routes et des sites?

Ne connaissant pas l'impact environnemental de ces projets, notre inquiétude est réelle.

Anne-Marie Galand, présidente